

# ROLAND ESCH

## MAGISTRAT HONORAIRE

Violette NOZIERE

*Le crime au féminin*

**LES GRANDS  
PROCES  
DU 20ÈME SIÈCLE**

Retrouvez plus d'informations sur le site du Cercle du Travail  
[www.nancycercledul travail.fr](http://www.nancycercledul travail.fr)



# ELEMENTS DE *biographie*



- *Née le 11 janvier 1915 à Neuvy-sur-Loire dans la Nièvre ; morte le 26 novembre 1966 au petit Quévilly en Seine Maritime.*
- *Père mécanicien aux chemins de fer PLM.*
- *Enfance à Paris, bonnes études primaires ; mal notée aux lycées Voltaire puis Fénélon  
☞ exemple déplorable pour ses camarades.*
- *Vie amoureuse précoce ; besoins d'indépendance, de liberté, de plaisirs ; vole ses parents et des commerçants pour financer ses sorties ; prostitution (passages utilitaires) ; pose nue pour des revues ; passe son temps dans les cinémas et les brasseries des grands boulevards ☞ St Michel et la Sorbonne.*

# LE CONTEXTE *criminel*



- *Relations difficiles avec ses parents ; chantage au suicide ; syphilitique à partir de 1932 ; dès mars 1933, elle fait ingurgiter du soménal, un somnifère, à ses parents.*
- *Début de sa relation amoureuse avec Jean Dabin en juin 1933 ; elle l'entretient en volant de l'argent à ses parents.*
- *Dans la soirée du 21 août 1933, elle empoisonne ses parents par un forte dose de soménal ; son père meurt ; sa mère survit par rejet d'une partie du contenu du verre.*
- *Violette quitte l'appartement en volant 3000 francs ; elle revient 48h plus tard et ouvre le gaz pour faire croire au double suicide de ses parents.*

# L'ENQUÊTE



- *Police et justice prennent l'affaire très au sérieux et Violette devient rapidement suspecte ; elle s'enfuit ; elle est arrêtée le 28 août et l'affaire connaît une explosion médiatique.*
- *Double parricide par « un monstre en jupons », immorale.*
- *Surenchère d'informations avec un mixte de rigueur et de recherche du sensationnel ➡ naissance du mythe à forte empreinte dans la mémoire collective.*
- *L'affaire fait prospérer les journaux.*
- *Violette Nozière assume l'intégralité de ses actes et laisse entendre avoir été abusée par son père.*

# LE PROCES



- *En cour d'Assises de la Seine, il débute le 10 octobre 1934 sous la double incrimination de tentative de meurtre sur sa mère et de meurtre sur son père par empoisonnement pour les faits du 23 mars et du 21 août 1933.*
- *Jury exclusivement masculin ; deux avocats de la défense très célèbres ; l'avocat général Gaudel demande la peine de mort ; la mère se constitue partie civile contre sa fille mais la retire lors de son audition à la barre.*
- *Verdict le 12 octobre 1934 après une heure de délibéré ; coupable des crimes et du vol de 165 000 francs à ses parents ; entièrement responsable de ses actes et aucune circonstance atténuante ➡ peine de mort avec exécution en place publique et protocole spécifique réservé aux parricides.*
- *Pourvoi en cassation rejeté le 6 décembre 1934.*

# L'EXÉCUTION

## *de la peine*



- *Recours en grâce accordée par le Président Lebrun ➡ peine commuée en travaux forcés à perpétuité.*
- *Réclusion à la maison centrale de Haguenau ; conditions très dures ; Violette se tourne vers la religion catholique et devient une détenue modèle.*
- *Transférée à la maison centrale de Rennes en 1940 ; conduite exemplaire ➡ Décret de Pétain le 6 août 1942 qui réduit sa peine à 12 ans de travaux forcés.*
- *Suit une formation d'aide comptable en détention.*
- *Libérée le 29 août 1945 ; De Gaulle lève son interdiction de séjour de 20 ans sur le territoire français.*
- *Se marie le 16 décembre 1946 avec un des fils du greffier de la prison de Rennes ; 5 enfants entre 1947 et 1959 ; son mari meurt d'un accident de la route en juin 1961.*

# L'IMPACT SOCIÉTAL

*de cette affaire*



- **Politique** : pour la droite, V.N est le symbole de la jeunesse dévoyée d'après guerre, sans morale ni valeurs ; concomitance avec le crime des soeurs Papin en février 1923 et l'arrivée de Hitler au pouvoir ; pour la gauche, V.N. est le symbole de la lutte contre la société et ses dérives.
- **Sociétal** : le double parricide commis par une femme est une attaque contre la famille, fondement de la société 🖤 V.N. est mise au ban de cette société ; elle invoque l'inceste paternel mais on ne la croit pas et il n'en sera jamais question pendant le procès ; elle a été réhabilitée le 13 mars 1963 par la Cour d'appel de Rouen et cette mesure a stimulé le combat des abolitionnistes.
- **Culturel** : soutien des surréalistes (l'ange noir), d'écrivains et de peintres 🖤 Louis Aragon, André Breton, Marcel Aymé, Paul Eluard, Salvatore Dali, de cinéaste Claude Chabrol.
- **L'affaire V.N. est plus qu'un fait divers, c'est un fait de société.**

# BIBLIOGRAPHIE



- **DEMARTINI Anne Emmanuelle** :  
« *Violette Nozière, la fleur du mal ; une histoire des années 1930* » - Champ Vallon 2017.
  - **Collectif des Surréalistes** : « *Violette Nozière* » - Editions Maldoror 2011.
  - **FITERE Jean-Marie** : « *Violette Nozière* » - Presses de la Cité 1975.
  - **MODIANO Patrick** : « *Fleurs de mine* ».
  - **Vergès Jacques** : « *Justice et littérature* » - PUF 2011 pages 185 à 199.
  - **Colloque à l'Université Paris/I - Panthéon - Sorbonne** : « *Les figures de femmes criminelles de l'antiquité à nos jours* » - Publications de la Sorbonne.
- BD** 🖱️ **MOCA Julien et LECLERCQ Frank** : « *L'affaire Violette Nozière* » 2012.
- BD** 🖱️ **SIMON Eddy et BENYAMINA Camille** : « *Violette Nozière, vilaine chérie* » 2014.
- FILM** 🖱️ « *Violette Nozière* » de **Claude CHABROL** 1977 avec **Isabelle HUPPERT**

# CHRONIQUE

*d'actualité juridique* (mars. 2023)



- *Le droit international sanctionnera-t-il un jour les crimes de guerre commis en Ukraine ?*
- *La démocratie 🗳️ une légitimité procédurale issue d'une élection s'oppose-telle à une légitimité sociale s'exprimant par des manifestations ?*  
*À propos du livre de l'historien et sociologue Pierre ROSANVALLON « La société des égaux »*  
*Seuil, 2011.*
- *Le garde des sceaux sur tous les fronts entre les plans de relance pour la justice, les bras d'honneur et les conflits d'intérêts.*